

Plan Local d'Urbanisme **La Mairie a décidé son projet**

Points noirs

À la Croix de Berny, la densification continue

Malgré 8 000 signatures d'Antoniens qui demandaient la préservation du site sportif de l'US Métro, malgré l'opposition des associations de quartier, malgré aussi la contestation de l'opposition, la Municipalité persiste dans son projet de construction de plusieurs immeubles sur les terrains du parc des sports.

Pourquoi ce projet est néfaste pour notre ville?

Il apporte plus de circulation dans le quartier: alors que l'on devrait rendre la N186 et la N20 plus conviviales et plus vivables, la densification (sans étude de circulation) de la zone entraînera des flux nouveaux de voitures et emboliserà à nouveau le quartier. Il créera de nombreux conflits de circulation entre le Trans-Val-de-Marne (TVM) et les véhicules empruntant la N20 par la multiplication des entrées et sorties de parking.

Il accentue la rupture entre le nord d'Antony et le reste de la ville: les bureaux d'une hauteur de 28 mètres créent un écran entre les quartiers Saint-Exupéry et Lafontaine et le sud de l'A86, ce qui augmente la fracture urbaine. C'est d'autant plus nuisible que l'école du quartier se trouve au nord de l'axe routier avec les bureaux et les enfants en majorité au sud.

Il prive de nombreux antoniens d'un équipement sportif, qui, rénové, peut favoriser le développement d'activités sportives scolaires et associatives dans notre ville.

Il est donc nécessaire que ce projet soit abandonné. Les élus du groupe Citoyens et Radical prendront l'attache du propriétaire des terrains (la RATP) afin de montrer les nuisances pour les Antoniens en terme d'urbanisme et de circulation.

A la Résidence Universitaire, la Municipalité joue la mouche du coche

En créant dans le Plan Local d'Urbanisme un emplacement réservé, la Ville d'Antony affiche sa volonté d'acquérir une portion de terrain situé entre le Parc de Sceaux et la rue Léon Blum. Cette parcelle comprend deux portions de bâtiments de la Résidence Universitaire dont l'emplacement de l'auditorium actuel.

La municipalité montre ainsi:

- qu'elle n'a pas renoncé à son projet de démantèlement de la Résidence malgré ses échecs de 1995 et 2004. Pourtant, le contexte a changé avec notamment une accentuation de la pénurie de logements sociaux étudiants.
- Qu'elle n'entend pas agir dans la concertation avec le CROUS et les étudiants, mais qu'une fois encore elle cherche à imposer aux habitants de la Résidence un diktat sans dialogue préalable.

Il est donc nécessaire que ce projet soit abandonné en l'état. Les élus du groupe Citoyens et Radical sont favorables à une rénovation des logements sociaux étudiants mais pas à une destruction larvée que souhaite encore la Ville.

Erreur! Signet non défini.

Mais si nous contestons certains aspects du projet, Citoyens à Antony et ses élus ont également fait des propositions concrètes pour améliorer le PLU. Certaines ont été retenues comme:

- le classement d'une partie du Parc Heller en zone non constructible;
- l'implantation dans tous les nouveaux immeubles d'un local pour les deux roues au minimum de 10 m².

D'autres propositions de bon sens n'ont pas encore été prises en compte par la Municipalité:

- le classement du Parc Bourdeau en zone non constructible. Cet espace vert situé en plein centre ville doit être protégé pour qu'il ne soit pas appelé à disparaître dans les années futures. En outre, des arbres remarquables peuplent ce poumon de verdure du centre ville. Le conseiller général UMP était même favorable à notre proposition;
- la protection de certains quartiers d'Antony, particulièrement représentatifs de notre patrimoine. Il existe notamment dans notre centre ville des pavillons et des architectures qui témoignent de l'histoire d'Antony. Tout en permettant une évolution naturelle des paysages, il est possible de préserver ces architectures, en créant des espaces protégés, ce que nous avons proposé au Maire, notamment pour la rue Gabriel-Péri, le boulevard Pierre-Brossolette et la Villa Saint-Georges;
- nous avons également proposé que des projets ambitieux pour notre ville puissent être prévus par le PLU:
 - **la reconquête des talus des RER B et C** pour permettre une meilleure insertion des voies ferrées dans notre ville et pour montrer à RFF et à la RATP l'attention de la commune sur cette problématique;
 - **la mise en valeur du terrain de la poste du centre ville** en y implantant un équipement public municipal culturel et en permettant une liaison entre le Parc Bourdeau et la Rue Mounié par une liaison verte;
 - **le développement d'un projet sportif intercommunal sur le Parc des Sports de la Grenouillère** géré actuellement par les départements de Paris et des Hauts-de-Seine qui délaissent ce magnifique emplacement et le sous utilisent alors qu'il pourrait être utile aux Antoniens et autres habitants de la communauté d'agglomération;
 - **l'implantation de logements sociaux doit être mieux affirmée, dans toutes les zones où l'habitation est autorisée.** Il faut promouvoir une meilleure mixité sociale par des initiatives innovantes. Par exemple, l'acquisition d'appartements concernés par la vente à la découpe ou l'acquisition de pavillons doit être développée. Il faut également travailler avec les promoteurs privés pour implanter dans les nouvelles opérations des appartements à loyer modéré.

Je souhaite être informé des activités de Citoyens à Antony

Je souhaite adhérer à Citoyens à Antony

Nom:

Prénom:

Adresse:

Retrouvez nous sur <http://citoyensantony.blogspot.com>